



**Compte rendu de séance du conseil d'administration**

**Année scolaire 2022-2023**

**Séance du 19 juin 2023**

**Étaient présents :**

**MEMBRES DE DROIT :** Nicolas SAMBUSSY, Principal et Président du conseil d'administration, Florence GASTAUD, Principale adjointe, Cécile VIGNAU, Gestionnaire, Evelyne PONS, CPE, Caroline NICOU, Directrice de SEGPA.

**REPRESENTANTS DEPARTEMENT ET MUNICIPALITE :** Karine PERE.

**REPRESENTANTS DEPARTEMENT ET MUNICIPALITE (suppléants) :** Stéphanie PATERNOTTE.

**REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :** Noëlle DUPRE, Sophie GOSELIN, Delphine FOURCADE-POUBLAN, Carine RKIOUAK, Robin RIOU.

**REPRESENTANTS DES ELEVES :** Charlotte BONNEIL,

**REPRESENTANTS DES ELEVES (suppléants) :** Audrey CORIN.

**REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Titulaires) :** Laure CHOULOT, Evelyne BOURDELAS.

**REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Suppléants) :** Séverine ODET.

**REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ADMINISTRATION, OUVRIERS ET SERVICES :** Olivier GUERRE.

**INVITE :** Christelle BILLET (Secrétaire de direction).

**Étaient excusés :**

**REPRESENTANTS DEPARTEMENT ET MUNICIPALITE :** André ARRIBES, Clarisse JOHNSON-LE LOHER, Alain DUBOURG.

**REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :** Giulia GRILLET, Véronique SEGONS.

**REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES (suppléants) :** Laure HARISTOY.

**REPRESENTANTS DES ELEVES :** CAILLABET Justine.

**REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION :** Olivier DOMENGINE, Béatrice TORRES,

**REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Suppléants) :** Fabienne COUDIN-BIDOUZE, Aurélie BOUDET, Stéphane BUSQUES.

Total des membres du conseil : 17      Quorum : 16      Membres votant : 17

Monsieur SAMBUSSY, Président du conseil d'administration ouvre la séance à 18h23.

Secrétaire de séance : Mme Sophie GOSSELIN.

Monsieur le Président procède à la présentation de l'ordre du jour :

- 1- Adoption du compte-rendu de la séance du 25 mai 2023
- 2- Rapport pédagogique annuel
- 3- Mise à jour du projet d'établissement
- 4- Modification du protocole de traitement des situations de harcèlement
- 5- Convention
- 6- Questions diverses

### 1) Adoption du compte-rendu de la séance du 25 mai 2023

M. SAMBUSSY apporte quelques précisions quant à la modification en page 10 du compte-rendu du Conseil d'Administration du 25 mai 2023.

Sur le procès-verbal du 25 mai 2023 : aucune observation.

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'adoption du compte-rendu de la séance du 25 mai 2023.**

Membres présents au moment du vote

17
----

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
16		1	

**Total**

17
----

**Le compte-rendu de la séance du 25 mai 2023 est adopté.**

*Précisons que Mmes GASTAUD et FOURCADE quittent la salle à 18h30.*

### 2) Rapport pédagogique annuel

Monsieur SAMBUSSY présente le rapport pédagogique annuel (mis en annexe).

Il est à noter dans les grandes lignes que :

- ✓ ● Rapport ~~à été~~ présenté en conseil pédagogique le 15 juin 2023.
- Effectif en baisse en SEGPA : 7 sixièmes, 7 cinquièmes, 7 quatrièmes, 6 troisièmes.
- ✓ ● Effectif moyen par classe <sup>en augmentation</sup> augmente en SEGPA entre 12 et 16. La capacité maximale est de 16.
- Pourcentage d'élèves en retard en hausse à 6,8.
- Effectif en hausse depuis 2018.
- Structure sociale qui évolue sur le collège (cadres moyens en hausse, ouvriers et inactifs à la baisse) mixité sociale intéressante.
- Indice de position sociale à la baisse dû aux enfants favorisés qui ne sont affectés qu'en juin.
- Hétérogénéité des élèves au collège.
- Par bourse, taux très bas et très difficile à évaluer (cela se justifie par certains élèves qui ne peuvent justifier de leur revenu au moment de leur arrivée sur le territoire)
- Elève habitant dans les quartiers défavorisés en baisse.
- 109 personnels travaillent au collège (ATSS, AP, AED, Agents,....).
- Nombre d'heures financés variable stable.
- Taux de demande de départ des enseignants bas.
- Indicateur de performance (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) : les élèves globalement suivent et sont gardés dans l'établissement.
- ✓ ● Taux de passage qui <sup>en augmentation</sup> a augmenté de la 3<sup>e</sup> à la 2<sup>nd</sup>e (certainement revue à la baisse sur les années à venir au vu du classement REP de l'établissement).
- Taux de réussite au brevet : sur le nouveau modèle taux conforme aux attentes, voire légèrement en plus.

*Précisons que Mme CHOULOT quitte la salle à 18h47.*

- Ecart de réussite des élèves qui se maintient (indicateur qui n'existe plus) : calculé entre les boursiers et non boursiers aujourd'hui au collège.
- Structure pédagogique : contrainte qui commence à s'alléger (LV1 ESP), CHAM, SECTION EUROPEENNE.
- Labellisation de toutes les classes de quatrième avec des thèmes reconduits l'année prochaine.
- Actions principales à mener : commissions de liaison CM2/6<sup>e</sup>me, journée de cohésion sixièmes, journée tête et jambes, 3 conseils école/collège.
- ✓ ● Equipement et organisation nouvelles pour le dispositif devoirs faits, soutenance orale pour les troisièmes, augmentation des équipes éducatives, cellule de suivi de l'absentéisme.
- Un gros effort de montée en compétence climat de classe, une formation PSC1, stage discipline positive, faire vivre la laïcité.
- Lancement du programme PHARE : utilisation de supports vidéo.
- Formation aux premiers secours pour les élèves de quatrièmes.
- Deux exercices « incendie » alerte intrusion et DUERP.
- Objectif de 2020 atteint concernant les différentes cibles. Les cibles sont atteintes sur des valeurs équivalentes.

Mme DUPRE remercie d'avoir pu affecter un enseignant en technologie.

Monsieur SAMBUSSY précise que la difficulté vient d'un défaut de candidat. Il y a une vraie question sur les filières de l'enseignement. Comment faire en sorte qu'il y ait plus de candidats ? L'ensemble de la carrière devrait être revalorisé. Le nombre de candidats au concours est très faible et notamment en technologie.

- Mise en place d'une cellule de suivi sur l'absentéisme (18 signalements auprès de la DSDEN64 et 12 élèves avec retrait des bourses). 276 familles (cumulés) convoquées sur l'absentéisme.
- √ • Exclusion de cours en hausse puisqu'aujourd'hui enregistrées systématiquement.
- Mesures de responsabilisation en baisse.
- Sanctions administratives en hausse.
- Politique d'exclusion forte.

Mme DUPRE souhaite constater qu'au niveau de la vie scolaire et concernant les mesures de harcèlement, le collège a été très réactif.

Monsieur SAMBUSSY précise que dans le cadre du programme PHARE, il s'agit d'une heure hebdomadaire en français et en cours.

Monsieur SAMBUSSY annonce que le lancement du Talent show est reporté à l'année prochaine et sera organisé en début d'année (travail sur l'éloquence). Il s'agit d'une journée thématique.

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'adoption du rapport pédagogique annuel :**

Membres présents au moment du vote

14

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
14			

**Total**

14

**Le Rapport pédagogique annuel est adopté.**

### 3) Mise à jour du projet d'établissement

Monsieur SAMBUSSY présente la mise à jour du projet d'établissement en notant deux actions réalisées et deux actions ajoutées.

✓ Monsieur SAMBUSSY indique la suppression des actions N°21, N°27, N°30 et N°31 remplacés par les actions N°26, N°29, N°34, N°35.  
*les*

Dans le cadre du lancement d'une réflexion établissement au sujet de la refonte des espaces extérieurs, Monsieur SAMBUSSY précise avoir pris attache avec Monsieur MOUSTIER.

Madame PERE précise que le collège peut également se rapprocher du CAU au CD64.

#### 4) Modification du protocole de traitement des situations de harcèlement

Monsieur SAMBUSSY présente la modification du protocole de traitement des situations de harcèlement.

Il est notamment précisé l'ajout de la saisine systématique des services du Procureur de la République par le Principal dans deux situations précises : lorsque la situation est avérée et lors de fortes suspicions.

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour la modification du protocole de traitement de situations de harcèlement.**

Membres présents au moment du vote

14

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
14			

**Total**

14

**La modification du protocole anti-harcèlement est adoptée.**

#### 5) Convention

Monsieur SAMBUSSY soumet au vote de l'assemblée la convention précisant l'utilisation des locaux par l'association Sals'n Groove pour 2023/2024 avec une proposition de l'augmentation du tarif de la location à 5 euros de l'heure passant à 495 euros l'année.

**Monsieur le Président du conseil propose de passer au vote pour l'adoption de la Convention avec l'association Sals'n Groove pour 2023/2024.**

Membres présents au moment du vote

14

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
14			

**Total**

14

**La Convention pour l'utilisation des locaux par l'association Sals'n Groove est accordée.**

#### **6) Questions diverses**

**Pas de questions de l'assemblée.**

Madame PERE tient à féliciter l'équipe enseignante et les huit élèves de SEGPA pour leur participation au concours « Les génies de la construction » dans la catégorie Professionnelle.


Madame NICLOUD précise qu'ils sont sortis vainqueurs de ce concours audiovisuel.

Monsieur SAMBUSSY remercie les membres du conseil d'administration présents. Le prochain conseil d'administration aura lieu en septembre 2023 avec notamment l'étude des bilans financiers des voyages scolaires.

La séance est levée à 19h36.

Le Président

Le secrétaire de séance



M. Nicolas SAMBUSSY



Mme Sophie GOSSELIN